

# Procès-verbal (PV) de l'assemblée générale (AG) de l'association « La Casemate »

**Date et lieu :** Samedi 12 décembre 2020, Vuisternens-en-Ogoz

**Présents :**

Sébastien Massot (*Président*),  
Stanis Bryois (*Secrétaire*)  
Leonardo Coppola (*Trésorier*)  
Bastien Frioud – *en présentiel*  
Yannis Muller – *en présentiel*  
Cédric Magnin – *en présentiel*

Cédric Germanier – *à distance*  
Marie Germanier – *à distance*  
Jérémy Dumont – *à distance*  
Xavier Bulliard – *à distance*  
Damien Maillard – *à distance*  
Corentin Chappuis – *à distance*  
Iseo Mormile – *à distance*

**Excusés :**

Loic Macellaro  
Alexandre Triverio  
Urs Berger

**Absents et non réponse :**

Werner O.  
Mathieu C.  
Pierre-Olivier E.  
François R.  
Frederic V.  
Philippe K.  
Arnaud D.  
Luc H.

**Président la séance :** Sébastien Massot

**Rédaction du PV :** Stanis Bryois

**Début de la séance :** 18h06

**Fin de la séance :** 18h43

# Ordre du jour de l'Assemblée générale 2020

## Accueil et bienvenue

18h06 commencement de l'AG. Le Président accueille et remercie la présence des membres pour cette première assemblée générale. Le Président annonce les membres excusés ainsi que ceux absents et passe au point suivant.

## Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur

Le Secrétaire, Stanis Bryois, rédigera le procès-verbal de l'assemblée générale et le Trésorier, Leonardo Coppola, comptera les voix liées aux votes.

## Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Dans la mesure où il n'y a pas encore eu d'assemblée générale, il ne peut y avoir acceptation d'un précédent procès-verbal. Le Président passe donc au point suivant.

## Adoption du rapport d'activité

Le Président lit son rapport d'activité qui résume les activités de l'association pour l'année en cours. Les activités n'ont réellement commencé qu'en juillet en raison du Covid et malgré cela, l'association a pu organiser ses afterworks ainsi que des soirées privées. De plus, le Président précise que les membres actifs peuvent utiliser les locaux sur simple réservation auprès du comité pour organiser leur événements privés.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de ce rapport d'activité :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Présentation des comptes

Le Trésorier présente les comptes financiers 2020, y.c. le bilan, présents dans le rapport d'activité.

## Adoption des comptes

*L'assemblée vote sur l'acceptation de ce rapport des comptes :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Adoption du programme d'activité de l'Association

Le Président présente le programme 2021 auprès de l'assemblée ; il informe, en outre, que ce programme sera consultable d'ici quelques semaines sur le site Internet de l'association.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de ce programme d'activité 2021 :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Fixation du montant des cotisations pour 2021

*L'assemblée vote sur l'acceptation de la fixation du montant des cotisations pour 2021 :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

L'assemblée est favorable à garder le montant de la cotisation à CHF20.- par année pour les membres actifs et à CHF5.- par événements pour les membres temporaires. Le Président passe au point suivant.

## Modification des statuts

Le Président souhaite :

- Modifier le titre « 7.3 L'organe de révision » par « 7.4 L'organe de révision »
- ajouter un nouveau points aux statuts : « 7.3 Changement de Président »
- Ce nouveau point serait développé comme ci-dessous :

Dans le cas où le Président démissionne de ses fonctions ou est destitué de ses fonctions par vote de l'Assemblée Générale alors l'association « La Casemate » sera dissoute selon procédure du point 11 de ces statuts. En effet, l'association est hébergée dans les locaux exploités par le Président – pour ses activités commerciales – et pour des raisons de sécurité, ce dernier ne peut prendre la responsabilité liée aux activités d'une association dont il n'est plus membre du comité.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de la fixation du montant des cotisations pour 2021 :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Budget

Le trésorier présente le plan financier prévisionnel pour 2021.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de la fixation du montant des cotisations pour 2021 :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Exclusion de membres

Le Président demande à l'assemblée de voter l'exclusion du membre Joey Almy, membre depuis le 14 mars 2020 pour les motifs suivants : aucune participation aux événements et aucun paiement de sa cotisation malgré une première relance le 21 août 2020 par email puis une seconde relance par téléphone un mois après, pour laquelle Joey s'engageait à payer sa cotisation par Twint.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de l'exclusion du membre Joey Almy :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Réélection des membres du comité

Le Président demande à l'assemblée de voter la réélection des membres du comité, soit Sébastien Massot, en tant que Président, Leonardo Coppola en tant que Trésorier et Stanis Bryois, en tant que Secrétaire.

*L'assemblée vote sur la réélection des trois membres du comité sus-cité :*

**Nombre de favorable : 13      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Divers, propositions individuelles

- Xavier B.: Proposition de changer le système d'inscription aux afterworks par Internet.
- Cédric G.: Proposition de réserver des places pour des « Afterwork » par téléphone.

*À ces deux propositions, le comité explique que, pour le moment, en raison de la situation sanitaire liée au Covid, il restera obligatoire de s'inscrire aux événements par le biais du site Internet de l'association, en vue d'une traçabilité des contacts. Dès lors que les mesures sanitaires cantonales ou fédérales seront supprimées, alors, nous pourrions envisager, par exemple, que les membres actifs et les participants non-membres puissent téléphoner, avant de venir, pour s'assurer que l'association puisse les accueillir. Le Président rappelle que le nombre maximum de personnes simultanées dans le local ne doit pas dépasser 25 personnes.*

- Marie G.: Proposition de la création d'un groupe WhatsApp.

*Le comité va réfléchir à la création de ce groupe par le biais de ce réseau social, courant janvier 2021. Ce groupe sera réservé exclusivement aux membres actifs de l'association.*

- Trésorier : Questionnement sur la date AG 2021, changement éventuel à prévoir.

*La date initiale prévue dans le programme d'activité 2021 a été fixée au samedi 4 décembre 2021. Or, à cette date, des festivités cantonales ont lieu. Le Président propose de la repousser au samedi 11 décembre 2021. Dont acte.*

## Fin de l'assemblée générale

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance en remerciant tous les membres de leur participation.